



1850 : Lavigerie est assistant du directeur de l'École des Carmes pour diriger des travaux pratiques. Il est aumônier des Bénédictines du Temple, de la rue Monsieur et aumônier des religieuses Augustines de l'Intérieur de Marie

Lettre à l'abbé Brincat, nouveau représentant du cardinal Lavigerie à Paris (8 octobre 1886)

Mon cher Vicaire général,

Puisque vous acceptez de me représenter désormais en France, je tiens à vous en exprimer d'abord toute ma gratitude, et je le fais de tout cœur, car c'est pour vous un sacrifice que de quitter le sol natal et un climat auquel vous êtes habitué.

Je veux aussi vous dire comment je comprends les fonctions que je vous confie. Depuis le moment où nos œuvres d'Afrique ont pris un plus grand développement, j'ai dû fonder à Paris et à Rome des procures pour traiter des affaires aussi multiples. J'avais établi celle de Paris avec l'autorisation du vénéré cardinal Guibert, sur la paroisse Saint-Philippe-du-Roule. Plus tard, à la prière de Mgr Dauphin, je laissai le père Charmetant, qui en était chargé, se rapprocher du siège de l'Œuvre des Écoles d'Orient et la placer rue du Regard. C'est là qu'elle est encore.

Mais le père Charmetant, après avoir été durant plusieurs années mon représentant exclusif, est devenu à la mort de Mgr Dauphin, d'abord en fait et maintenant en droit, directeur des Écoles d'Orient, sur les instances du Conseil de cette Œuvre. Cependant l'impossibilité de remplir simultanément ces doubles fonctions, même avec sa rare activité et son zèle, est bientôt devenue évidente, et j'ai dû renoncer au concours si utile qu'il me donnait, pour lui permettre de se consacrer tout entier à une œuvre plus générale et qui m'est elle-même, d'ailleurs, justement chère.

Ce dont vous êtes spécialement chargé après cette séparation, c'est de me représenter en France auprès des administrations publiques avec lesquelles je suis en rapport ordinaire, soit pour mes diocèses, soit pour nos missions africaines, et aussi auprès des œuvres qui les soutiennent, comme la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance et l'Œuvre des Écoles d'Orient avec laquelle je désire que vous conserviez toujours les rapports les meilleurs.

Vous ne devez, en effet, et vous ne pouvez songer à faire aucune concurrence à ces œuvres, soit en imitant leur organisation soit en établissant d'une manière permanente un système de quêtes mensuelles ou annuelles. Vous devez simplement entretenir les religieuses sympathies de nos bienfaiteurs de France, en leur faisant connaître nos œuvres. Le Bulletin des Missions d'Alger que nous publions tous les trois mois, depuis plus de quinze années, sous le patronage de sainte Monique et avec les encouragements du Saint-Siège, a été fondé dans ce but. Si quelques offrandes extraordinaires sont faites, vous les enregistrerez en mentionnant avec soin à laquelle de nos œuvres ou de nos missions elles doivent être appliquées, afin que les intentions des donateurs soient toujours exactement suivies.

Je vous recommande surtout, d'une manière spéciale, de ne pas sortir de la discrétion et de la réserve où doit se renfermer le représentant d'un évêque. Le directeur d'une œuvre de charité ordinaire peut avoir des raisons d'agir autrement; mais je ne saurais admettre que, pour nous procurer des ressources, vous recouriez à des moyens ou à des alliances qui seraient propres à étonner les catholiques. Sous ce rapport, vous le comprendrez, il ne vous est permis d'engager, sans mon assentiment préalable, ni votre nom ni le mien. Lorsque vous vous seriez ainsi mis en avant, je ne pourrais vous désavouer sans inconvénients graves, et quoique en soi les entreprises ainsi faites puissent être expliquées il en est que les convenances interdisent à mon représentant et à moi-même.

J'ai pleine confiance, mon cher Ami, parce que je connais votre dévouement, votre prudence et votre zèle, que sous tous ces rapports, vous répondrez complètement à mon attente, et que je n'aurai qu'à me féliciter de la confiance que je vous accorde et que je sais méritée.

